

# Stop au gaspillage alimentaire !

Pour ne plus participer au gaspillage alimentaire et faire des économies, je cuisine de nouveaux plats à partir de mes restes.



## Voici quelques idées de recettes anti-gaspi :

### ■ Pain perdu

Battre un œuf, une c.à s. de crème, 3 c.à s. de lait. Couper du pain et tremper dans le mélange. Faire revenir les morceaux de pain à la poêle avec du beurre et du sucre. Servez aussitôt.

### ■ Crumble de ratatouille

Le crumble n'est pas seulement réservé au sucré. On remplace le sucre par de la chapelure, on y ajoute quelques graines de pavot, et le tour est joué. Mélanger 45 g de beurre, 45 g de farine, 20 g de chapelure, 20 g de parmesan et des graines de pavot. Saler, poivrer. Déposer au fond d'un plat le reste des légumes, avec du laurier et du thym. Recouvrir de pâte à crumble. Enfourner 20 minutes.

### ■ Croûtons à l'ail

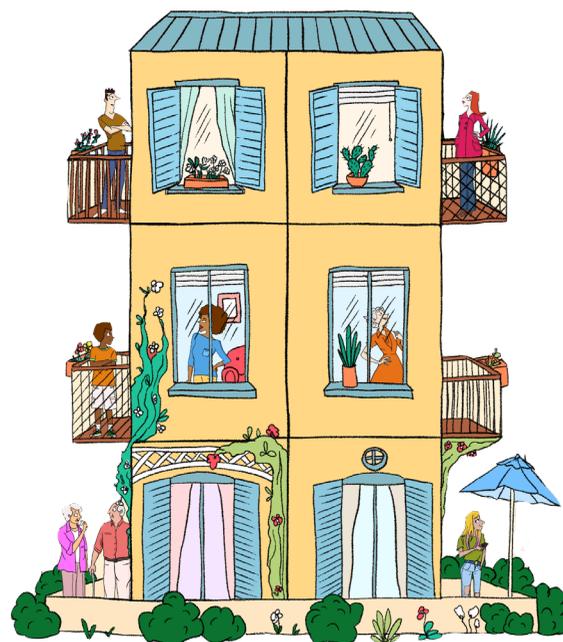
Mixer ail et huile d'olive. Faire chauffer le mélange dans une poêle, y faire griller des tranches de pain rassis. Servir chaud avec une soupe.

### ■ Cake « aux restes du frigo »

La base du cake est toujours la même : de la farine, de la levure, des œufs et de l'huile d'olive. Après avoir obtenu une pâte lisse, on verse les ingrédients : crabe, olives, jambon, chèvre, raisin, poivre, roquefort... on peut y mettre de tout.

Pour plus d'astuces, je vais sur :

<https://inextremis-antigaspi.fr/la-librairie/les-recettes/>



*Ensemble, prenons soin de notre résidence !*



*Astuces et conseils*

**STOP  
AU JET  
PAR LES  
FENÊTRES !**

CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE CDC HABITAT | ILLUSTRATIONS : MARJORIE BLANDIN | OCTOBRE 2021



**cdc habitat**



# JET PAR LES FENÊTRES

## Ce que je dois retenir



Le jet par les fenêtres d'objets ou de déchets va à l'encontre de la vie en société. La propreté des lieux est l'affaire de tous et de chacun.

## Vivre ensemble

### En bas de chez moi, c'est aussi chez moi

- Les objets jetés par les fenêtres sont divers. Ils constituent une **source de pollution visuelle et olfactive**.
- **Les espaces collectifs appartiennent à tous.** S'ils sont jonchés de débris, ils ne donneront pas une bonne image de la résidence et des habitants. À l'inverse, des espaces extérieurs propres et bien entretenus valorisent la résidence.

- Les gardiens, les employés d'immeuble et les entreprises prestataires ont en charge la propreté de la résidence : je respecte leur travail. **Pendant le temps passé à ramasser les déchets, le gardien ne peut répondre à des demandes plus importantes ou plus urgentes.**



- Je respecte mes parties communes et le travail effectué par les gardiens.
- Je dépose mes ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet.



## Le jet de déchets est une infraction

Le jet de déchets sur la voie publique constitue une infraction passible d'amende.

- Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique, c'est prendre le risque d'une **amende pouvant aller jusqu'à 135 €**, selon le Code pénal (article R. 634-2).
- Jeter mes déchets par les fenêtres ou les abandonner est **contraire à l'obligation du locataire « de jouissance paisible des lieux loués »**. Les jets d'objets par les fenêtres peuvent blesser les passants ou être à l'origine d'incendies s'il s'agit d'une cigarette allumée, par exemple.



- Face à ce type de comportements, la SIDR effectue des rappels à l'ordre et convoque le locataire lorsque celui-ci est connu. **Le locataire irrespectueux encourt la résiliation de son bail** (cf. contrat de location).



## Les déchets attirent les nuisibles

- Pigeons, rats et cafards sont attirés par la nourriture. Leur présence et leur prolifération engendrent de nombreux désagréments.
- **Ces animaux peuvent causer plusieurs types de nuisances** : des nuisances physiques (dégradations, salissures des façades et des carrosseries de voiture), mais aussi des **nuisances sanitaires**. Ils sont porteurs de germes qui peuvent provoquer **des problèmes de santé**. Sans compter **les problèmes d'hygiène** dus aux fientes et autres excréments.
- L'alimentation non contrôlée des pigeons favorise leur regroupement, ainsi que celui des rats et autres nuisibles.



■ Si j'aime les oiseaux, je ne les nourris pas !



■ Si je n'aime pas les rats, je ne les nourris pas !